

Groupe de Réflexion n° 2
Rappel de concepts sur les PSE

WEBINAIRES
2 & 3 NOVEMBRE
2020

#### GROUPE DE RÉFLEXION N°1 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 10H - 12H

Améliorer l'image des bois tropicaux en Europe

GROUPE DE RÉFLEXION N°2 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 15H - 17H

Rendre de la valeur aux forêts / Services environnementaux et certification

GROUPE DE RÉFLEXION N°3 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 10H - 12H

Développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales.

GROUPE DE RÉFLEXION N°4 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 15H - 17H

Explorer de nouveaux marchés pour les bois tropicaux





### Rendre de la valeur aux forêts / Services environnementaux et certification



### **Clarification des concepts:**

- Les services écosystémiques, comme bénéfices que les humains retirent de la nature
- Les services environnementaux, comme pratiques ou modes de gestion permettant de maintenir ou d'accroitre des services écosystémiques



Les PSE comme mécanisme incitatif pour aligner les intérêts privés et l'intérêt général dans le domaine de l'environnement



- Mécanisme contractuel et volontaire, paiements conditionnels à la réalisation des clauses du contrat
- Questions ouvertes : « compenser » (un coût d'opportunité lié à un changement) ou « récompenser » (pour des pratiques déjà mises en œuvre) ?
- Payer pour le résultat écologique mesuré ou pour un « proxy » (les pratiques mises en œuvre et prévues au contrat)?



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?



### Le problème de l'additionnalité







Ne pas payer pour ce qui est déjà prescrit par la réglementation



Ceci pose le problème du choix de la « référence » (quel sera le business-as-usual.. qui ne doit pas être le scénario du pire...)

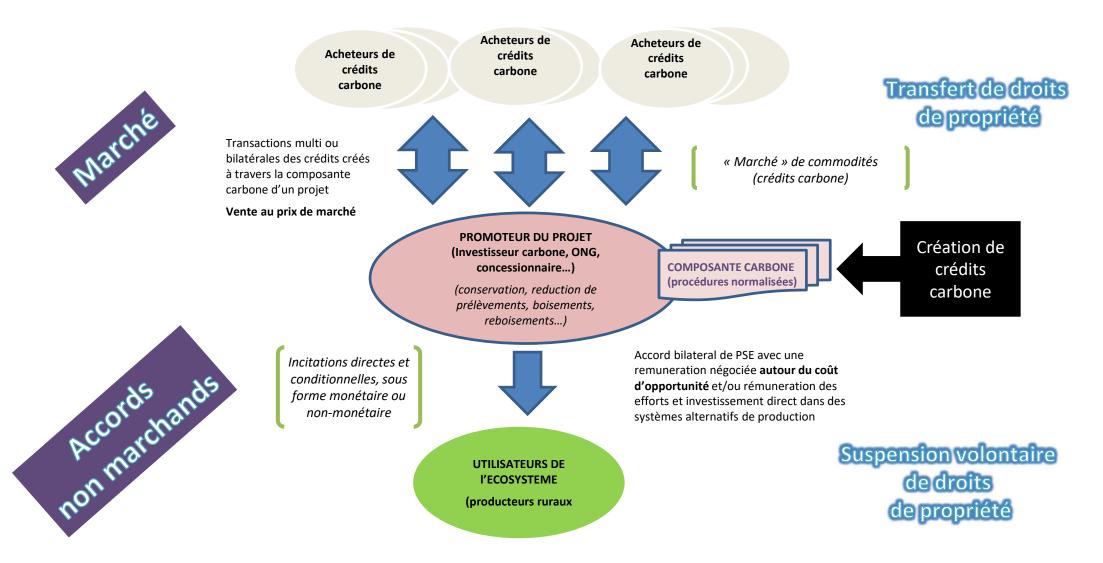


- Quelles seraient les actions « éligibles » dans l'hypothèse où un marché émergerait pour différents services (en plus de celui des réductions d'émissions)?
  - Actions au-delà du cadre réglementaire mais aussi des « attentes » actuelles de la certification (e.g. réduction volontaire des prélèvements avec un réel impact financier)





#### Fabrication de crédits carbone avec un projet REDD+



### Y a-t-il un « marché des services écosystémiques »?



Non (pas de marché pour la biodiversité, ni pour la pollinisation, ni pour le bien-être social), mais...



Il existe des <u>transactions</u> (gré à gré) pour les réductions d'émission (les « crédits carbone ») dans le cadre de la demande croissante des entreprises pour la « compensation carbone » et les « investissements à impacts ».



- Les questions d'image ont un forte importance
- Les pratiques favorables à la diversité biologique et les actions sociales sont souvent appréhendées comme des bénéfices conjoints de la compensation carbone (logique d'« insetting » (impacts sur un territoire précis) plutôt que d'« offseting » (achat à un broker)





#### Vers un système de compensation biodiversité obligatoire au Gabon?



Au Gabon, la loi sur le développement durable évoque, dans son article 2, des « (...) crédits de développement durable tels que les crédits carbone, biodiversité, écosystémiques et capital communautaire, générés par des activités mises en œuvre dans le cadre d'une concession de développement durable ». Loi n°2/2014 du 1er aout 2014 portant orientation du développement durable



- **Concessions FSC/PAFC? (additionnalité?)**
- Concessions FSC/PAFC « + » (e.g. augmentation des DMA ou de la rotation)
- Concessions de conservation (sur toute ou partie de la surface)



Les « crédits de biodiversité » existent dans des systèmes (très régulés) de compensation biodiversité par l'offre (e.g. USA) avec des « banques de compensation » qui « produisent » des crédits spécifiques associés aux habitats qui risquent d'être détruits par les « développeurs » (mines, routes, agro-industrie...).

Les développeurs sont contraints par la loi d'acquérir des « crédits » correspondant aux écosystèmes qu'ils perturbent auprès des banques de compensation



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo?



#### Des marchés instables si mal régulés



Les marchés (officiels ou volontaires) des crédits carbone se sont déjà plusieurs fois effondrés

- Anticipations trop optimiste sur la demande de crédits (les compagnies aériennes seront-elles au rendez-vous ?)
- Laxisme sur les références (donc sur l'additionnalité) qui gonfle l'offre de crédits



 Les mécanismes « basés sur les projets » peuvent générer une énorme quantité de crédits (immense nombre de projets potentiels) contrairement aux systèmes de « cap-and-trade » qui limitent les possibilités de génération de crédits



#### Des questions en suspens :

- Les crédits pourront-ils être vendus « à la découpe » (carbone, habitat X, habitat Y...) ou logique de « bouquet »? (stacking vs bundling)
- Les gouvernements vont-ils « nationaliser » les crédits carbone (e.g. Mexique) pour pouvoir réaliser leurs engagements environnementaux internationaux ?



